

Expérience compétences mondiales : mandat d'évaluation de mi-parcours

Contexte et objectifs du programme

Le programme [Expérience compétences mondiales](#), assorti d'une enveloppe de 95 M\$, fait partie de la Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale qui vise à donner aux étudiants canadiens des collèges et des universités (premier cycle) la possibilité d'étudier, de travailler ou de mener des recherches à l'étranger. Le programme met l'accent sur l'offre de possibilités internationales destinées aux étudiants issus de groupes sous-représentés, entre autres les étudiants en situation de handicap, autochtones et à faible revenu, qui ne sont habituellement pas en mesure de participer à ce type de programmes en raison d'obstacles financiers, logistiques ou autres.

Dans le cadre de ce projet, Universités Canada et Collèges et instituts Canada (CICan) administrent les subventions destinées aux établissements d'enseignement postsecondaire du Canada dans le but de financer, pour les étudiants, des possibilités d'étudier ou de travailler à l'étranger d'une manière qui réponde à trois grands objectifs :

- accroître la participation des étudiants de groupes sous-représentés, notamment ceux qui viennent de familles à faible revenu, les étudiants autochtones et les étudiants en situation de handicap;
- diversifier l'offre de pays où les étudiants canadiens feront des stages à l'étranger;
- tester des approches innovantes (nouveaux outils, services ou partenariats, nouvelles technologies, etc.) pour maximiser la participation et réduire les obstacles aux études et au travail à l'étranger.

Le programme vise à atteindre 11 000 participants, 50 % du financement allant à des participants issus des groupes sous-représentés ciblés et 40 % à des pays non traditionnels (pays autres que le Royaume-Uni, les États-Unis, l'Australie et la France).

Veuillez consulter l'Annexe A pour prendre connaissance du modèle logique du programme.

Modalités de gestion du projet

Le projet est géré conjointement par Universités Canada et CICan. Ce sont les établissements postsecondaires partenaires (universités et collèges) qui assurent l'administration locale.

Universités Canada et Collèges et instituts Canada sont les responsables techniques de leur secteur respectif. Les deux associations ont signé des accords de contribution distincts avec EDSC et sont individuellement responsables d'attribuer les fonds aux établissements postsecondaires canadiens retenus à la suite d'appels de propositions, de surveiller et d'évaluer la progression vers les résultats souhaités, de diriger les communications stratégiques, de diffuser les leçons tirées et les pratiques exemplaires au sein du secteur postsecondaire, de cumuler les preuves des retombées des programmes de mobilité vers l'étranger ainsi que de convoquer des réunions du Groupe consultatif en partenariat avec Universités Canada. Universités Canada et CICan partagent le même modèle logique et doivent

produire des rapports axés autour des mêmes indicateurs de performance clés, bien que le contenu de leurs cadres respectifs de gestion du programme diffèrent légèrement. Universités Canada et CIGan ont adopté des approches légèrement différentes quant à la mise en œuvre; ces approches correspondent aux pratiques établies dans chacun des deux organismes.

Intention, objectifs et portée de l'évaluation

L'évaluation de mi-parcours se veut formative par nature. Elle fournit des informations sur l'évolution du programme destiné à atteindre les objectifs visés de mai 2020 à janvier 2023. Les résultats seront communiqués aux parties intéressées, utilisés pour appuyer le renouvellement du financement et renforcer le programme à l'avenir, aussi bien au chapitre de la politique que de la mise en œuvre.

Évaluation : cadre, critères et questions clés

L'évaluation reposera sur le cadre suivant : pertinence, efficacité, impact, durabilité. On mettra l'accent sur *les progrès et le potentiel* du programme lorsque les éléments attestant des résultats à plus long terme ne sont pas encore disponibles.

C'est l'évaluateur externe engagé par Universités Canada et CIGan qui mettra la touche finale aux questions d'évaluation dans le cadre du rapport initial. Ces questions mettront de l'avant les thèmes essentiel ci-dessous :

- *Dans quelle mesure les résultats escomptés, dont la responsabilité incombe à Universités Canada et à CIGan, ont-ils été atteints? Pour les résultats à plus long terme, quels sont les éléments attestant que ces résultats ont le potentiel d'être atteints à la fin du programme?*
- *Quels sont les facteurs qui ont facilité ou entravé (ou qui ont le potentiel de faciliter ou d'entraver) la capacité d'atteindre ces résultats?*
- *Y a-t-il eu des résultats involontaires ou imprévus?*
- *Le modèle logique du projet est-il exact et complet? Les hypothèses se sont-elles vérifiées? Faut-il ajuster le modèle logique?*
- *Quelles sont certaines des réussites du programme? Quelles sont les leçons qui en ont été tirées? Comment celles-ci peuvent-elles influencer les politiques à venir?*
- *Quels changements doit-on apporter à l'utilisation stratégique des ressources du projet pour atteindre les résultats escomptés?*
- *Compte tenu des résultats escomptés, y a-t-il des moyens d'améliorer la mise en œuvre globale du projet?*

Évaluation : méthodologie

Il s'agit ici d'une évaluation indépendante de mi-parcours qui repose sur des méthodes mixtes et une approche participative globale à laquelle prennent part Universités Canada et CIGan ainsi que les principales parties intéressées. Les méthodes détaillées seront élaborées par l'évaluateur contractuel dans le rapport initial. Toutefois, les méthodes suivantes sont proposées :

- Analyse documentaire (documents clés : modèle logique, cadre de gestion du projet, etc.)
- Analyse documentaire des données de suivi, entre autres les données provenant des sources suivantes :
 - Enquête de référence des collègues et des universités
 - Formulaire à remplir avant l'expérience
 - Rapports à produire après l'expérience
 - Rapports financiers et descriptifs des universités (semestriels et annuels)
 - Rapports finaux des projets du volet axé sur l'innovation de 2020
 - Rapports financiers et descriptifs des collèges (trimestriels)
- Entrevues avec le personnel et les administrateurs du programme (Universités Canada, CIGan, personnel des établissements d'enseignement postsecondaire)
- Entrevues avec les participants du programme
- Sondages de suivi menés auprès des participants du programme

Des informations supplémentaires sur le programme seront fournies à l'évaluateur sur demande après la signature du contrat du projet.

Principaux résultats attendus

- Rapport initial (10-15 pages) pour examen et approbation par Universités Canada et CIGan
- Présentation des résultats préliminaires pour discussion
- Rapport préliminaire pour examen et contributions de Universités Canada et CIGan
- Rapport final intégrant les contributions de Universités Canada et CIGan; résumé (deux pages)

Modalités de gestion de l'évaluation

Universités Canada et CIGan nommeront une personne-ressource dans l'équipe du programme (désignée ci-dessous comme le gestionnaire de l'évaluation de Universités Canada et CIGan) pour assurer la liaison avec l'évaluateur et l'aider. Le cas échéant, d'autres membres du personnel de Universités Canada et de CIGan communiqueront avec l'évaluateur.

- Responsabilités du gestionnaire de l'évaluation de Universités et CIGan :
 - Informer l'évaluateur des politiques et procédures pertinentes de Universités Canada et CIGan; fournir à l'évaluateur les documents pour l'analyse documentaire; assurer la coordination initiale avec l'équipe de projet et les parties intéressées dont le nom figure au calendrier (entrevues); organiser la logistique pour la présentation des résultats préliminaires; faire circuler la première version du rapport d'évaluation pour commentaires; s'assurer que la version finale du rapport d'évaluation intègre bien les commentaires des parties intéressées (ou une explication des raisons pour lesquelles certains de ces commentaires n'ont pas été traités) et répond aux exigences de Universités Canada et CIGan.
- Responsabilités de l'évaluateur
 - Effectuer l'évaluation; assurer la coordination avec le gestionnaire de l'évaluation de Universités Canada et CIGan, l'équipe du projet et les parties intéressées pour mener à bien l'ensemble du processus d'évaluation; procéder à une analyse documentaire de tous les

documents pertinents; élaborer le rapport initial; effectuer la collecte et l'analyse des données; terminer et envoyer la présentation des résultats préliminaires, la première version et le rapport final dans les délais convenus.

Évaluateur ou équipe d'évaluation : qualifications requises

- Qualification postsecondaire pertinente et au moins cinq ans d'expérience dans l'évaluation de projets et de programmes.
- Compétences et expérience avérées dans la réalisation d'évaluations de projets dans le domaine du développement des compétences postsecondaires et/ou des programmes de mobilité internationale.
- Expérience de la gestion axée sur les résultats.
- Connaissance approfondie et expérience de l'application de méthodes de recherche qualitative et quantitative.
- Expérience de l'évaluation et de la présentation de rapports aux principaux donateurs; expérience des projets financés par le gouvernement du Canada (Emploi et Développement social Canada, Affaires mondiales Canada, etc.) un atout.
- Maîtrise avérée de l'anglais et du français (dans le cas d'équipes ou d'organismes d'évaluation, au moins un évaluateur principal doit attester de cette maîtrise).
- Compréhension des principes d'équité, de diversité et d'inclusion, et de l'analyse comparative entre les genres; une expérience dans des projets axés sur les groupes sous-représentés est fortement souhaitée.

Évaluation : budget et calendrier

Le budget maximal pour les honoraires de l'évaluateur est de 40 000 \$CAN.

L'appel à manifestation d'intérêt prend fin le 27 janvier 2023. Nous vous communiquerons les résultats d'ici le 3 février, et la réunion de lancement du projet aura lieu la semaine du 13 février. Le rapport final d'évaluation de mi-parcours doit être remis le 30 avril 2023.

Manifestation d'intérêt : documents requis

- Une lettre de motivation exprimant votre intérêt pour le contrat et expliquant la façon dont vous comptez satisfaire aux exigences.
- Le CV de l'évaluateur (pour les équipes, inclure les CV de tous les évaluateurs principaux).
- Proposition rédigée (deux pages maximum).
- Proposition de budget et de calendrier pour la réalisation des principales activités et les résultats escomptés (vous pouvez l'inclure dans la proposition rédigée ou dans un document distinct).

Pour envoyer votre manifestation d'intérêt

Veuillez faire parvenir votre manifestation d'intérêt à Universités Canada et à Collèges et instituts Canada avant 15 h (HE) le 27 janvier 2023 à Alice Valsecchi, avalsecchi@univcan.ca, et Marie-Eve Bérubé, MBerube@collegesinstitutes.ca.



Coordonnées

Pour de plus amples renseignements ou pour toute question sur cet appel de propositions, veuillez contacter :

- Alice Valsecchi, agente de programme, Expérience compétences mondiales, Universités Canada, avalsecchi@univcan.ca
- Marie-Ève Bérubé, agente principale de programme, Mobilité étudiante vers l'étranger, Partenariats internationaux, Collèges et instituts Canada, MBerube@collegesinstitutes.ca

Modèle logique du programme ECM

Résultat final	1000 Amélioration des occasions d'apprentissage et des possibilités d'emploi pour les étudiants canadiens de niveau postsecondaire			
Résultats intermédiaires	1100 Amélioration des compétences des participants au programme de mobilité vers l'étranger, y compris les compétences interculturelles, et élargissement de leurs réseaux internationaux liés à l'emploi		1200 Renforcement de la culture de la mobilité sur les campus canadiens et de la capacité à offrir des programmes de mobilité vers l'étranger	
Résultats immédiats	1110 Accroissement de l'accès et de l'équité sur le plan de la participation des étudiants canadiens de niveau postsecondaire (particulièrement ceux faisant partie des groupes cibles) aux expériences d'études ou de travail à l'étranger (surtout dans des pays non traditionnels) dans le cadre de leurs programmes d'études	1120 Renforcement des connaissances liées aux compétences interculturelles et en réseautage professionnel	1210 Renforcement de la capacité des établissements postsecondaires canadiens à mettre à l'essai des possibilités novatrices et accessibles, et accroissement du soutien pour permettre aux étudiants de participer à des expériences d'études ou de travail à l'étranger	1220 Amélioration de la collaboration, de l'échange d'information et de la production de rapports sur les expériences de mobilité vers l'étranger dans les établissements postsecondaires canadiens afin d'améliorer la prestation des programmes de mobilité vers l'étranger
Extrants	1111 Versement de subventions aux participants pour leur permettre de travailler ou d'étudier à l'étranger, y compris dans les pays non traditionnels	1121 Séances d'information et soutien à l'intention des participants avant et après le départ (y compris la formation sur le réseautage international, les séances d'information sur la sécurité et les services intégrés personnalisés pour les étudiants des groupes cibles)	1211 Versement de subventions aux établissements postsecondaires canadiens pour tester et mettre en œuvre des idées novatrices susceptibles d'améliorer les programmes de mobilité au Canada	1221 Documentation et communication des principaux résultats, des retombées, des stratégies de mise en œuvre, des pratiques exemplaires et des leçons tirées à l'ensemble du secteur canadien de l'enseignement postsecondaire

Résultat final	1000 Amélioration des occasions d'apprentissage et des possibilités d'emploi pour les étudiants canadiens de niveau postsecondaire			
Activités menées par les établissements postsecondaires	1. Demande de subventions à Collèges et instituts Canada ou à Universités Canada pour mettre en place un programme de travail et (ou) d'études à l'étranger, y compris dans les pays non traditionnels et avant tout à l'intention des étudiants des groupes cibles 2. Gestion des subventions accordées aux étudiants pour acquérir une expérience de travail et (ou) d'études à l'étranger, en donnant la priorité aux étudiants des groupes cibles 3. Signature d'ententes avec les partenaires des pays non traditionnels 4. Mise en œuvre d'une démarche de sélection et de recrutement des participants en fonction de leur profil et des besoins	1. Élaboration d'outils d'intégration personnalisés et offre d'une formation aux étudiants des groupes cibles 2. Élaboration d'outils pour l'apport d'un soutien et d'une formation avant et après le départ, axés entre autres sur les compétences en réseautage professionnel, la réflexion personnelle et la sensibilité aux autres cultures 3. Prestation de services avant et après l'expérience, y compris séances d'information sur la sécurité et services intégrés pour les étudiants des groupes cibles	1. Demande de subventions à Collèges et instituts Canada ou à Universités Canada pour mettre à l'essai des démarches ou des projets novateurs 2. Mise en œuvre et à mise à l'essai de projets destinés à réduire les obstacles à la mobilité vers l'étranger	1. Politiques et solutions à l'échelle des établissements postsecondaires : - détermination des obstacles que rencontrent les étudiants (en particulier ceux des groupes cibles); - élaboration, mise en œuvre et partage de stratégies visant à surmonter ces obstacles. 2. Exécution de l'ensemble du travail administratif nécessaire pour assurer la gestion du rendement et en rendre compte (y compris la constitution d'une base de données élaborée des participants) 3. Communication de rapports de rendement annuels et de rapports financiers semestriels à Collèges et instituts Canada ou à Universités Canada
Activités menées par CICan et Universités Canada	1. Établissement d'un processus de sélection transparent, équitable et efficient visant à étudier les propositions de financement provenant des établissements postsecondaires et à formuler des recommandations concernant l'attribution du	1. Gestion des sondages menés avant et après le départ auprès des étudiants participant pour évaluer les retombées sur l'acquisition des compétences et l'expansion des réseaux	1. Établissement d'un processus de sélection transparent, équitable et efficient pour l'étude des demandes de financement d'idées novatrices pour aider les étudiants à participer aux occasions d'études ou de travail à l'étranger	1. Élaboration d'un cadre de collecte de données ainsi que d'une stratégie de surveillance et d'évaluation 2. Élaboration d'un modèle de collecte de données et de rapport pour les établissements postsecondaires 3. Surveillance et collecte de données auprès des établissements

Résultat final	1000 Amélioration des occasions d'apprentissage et des possibilités d'emploi pour les étudiants canadiens de niveau postsecondaire			
	<p>financement en fonction de critères préétablis</p> <p>2. Signature d'accords de contribution avec les établissements postsecondaires canadiens</p> <p>3. Versement des fonds aux établissements postsecondaires canadiens</p>		<p>2. Signature d'accords de contribution avec les établissements postsecondaires canadiens pour la mise en œuvre des idées novatrices retenues</p> <p>3. Versement des fonds aux établissements postsecondaires canadiens pour la mise en œuvre des idées novatrices retenues</p>	<p>postsecondaires aux fins de l'évaluation du programme</p> <p>4. Tenue à jour d'une base de données des participants contenant entre autres : l'établissement postsecondaire, le programme, le type d'expérience (études ou apprentissage intégré au travail), le pays, la durée et le groupe cible</p> <p>5. Travail en étroite collaboration avec les fonctionnaires d'EDSC pour concevoir et mettre en œuvre le programme, y compris la collecte des données</p> <p>6. Communication d'un rapport semi-annuel à EDSC</p> <p>7. Collecte et mise en commun de pratiques exemplaires au moyen d'échanges constants avec les établissements postsecondaires, et élaboration de ressources en ligne partagées</p>